

N/Réf. : 3004272  
Objet : Certificat résidence  
Dossier suivi par : Catherine CIRÉFICE  
Tél. : 01 40 47 55 55

M KEBE Elhadj  
Mme KEBE Mariama  
86 RUE OBERKAMPF  
75011 PARIS

Paris, le 28 Août 2019

## CERTIFICAT DE RESIDENCE

Je soussignée Catherine CIRÉFICE,  
Gestionnaire de l'immeuble sis 86 RUE OBERKAMPF - 75011 PARIS,  
Certifie que Monsieur KEBE Elhadj, Madame KEBE Mariama  
a(ont) pris un bail à compter du 28/08/2019,  
un appartement de type T6,  
sis 86 RUE OBERKAMPF 75011 PARIS (Bat escalier étage 03)

En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat.

Catherine CIRÉFICE  
Chargé(e) de clientèle



## AVIS D'ÉCHÉANCE

Période du 01/08/2019 au 31/08/2019

### Agence 10e,11e

127 Avenue Ledru-Rollin  
 75011 PARIS  
 ÉLOGIE-SIEMP contact : 01 40 47 55 55

N° du local : 01.03.8175.01.0003.02  
 86 RUE OBERKAMPF  
 75011 PARIS

N° de compte client : 3004272

Paris, le 27/08/2019

Avis élogie-Siemp -C\_75011-2-1/1

Monsieur KEBE Elhadj  
 Madame KEBE Mariama  
 86 RUE OBERKAMPF  
 75011 PARIS

Date	Détail des opérations antérieures	En notre faveur	En votre faveur
26/08/2019	Solde antérieur		0.00

**26/08/2019 SOLDE AVANT AVIS D'ECHEANCE 0.00**

Cet avis tient lieu de quittance, pour le terme antérieur ; uniquement si le solde est égal à zéro.

Date	Détail de l'avis d'échéance	En notre faveur	En votre faveur
31/08/2019	LOYER HABITATION (SU)	107.87	
31/08/2019	PROVISION CHARGES GENERALES	30.79	
31/08/2019	PROVISION EAU FROIDE	6.45	
31/08/2019	ACCORD COLLECT. ENT. ROBINET.	0.21	

**TOTAL DU MOIS 145.32**

Montant à payer en plus de l'échéance, suivant le plan d'apurement en cours

A payer à réception	145.32
Le présent avis ne tient pas compte des règlements effectués après le 26/08/2019	



TRE20001074980010820190001453240

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI  
 ICS : FR76TIP401192  
 RUM : TIP11179401192010000300427201908

Monsieur KEBE Elhadj  
 86 RUE OBERKAMPF  
 75011 PARIS

Montant : 145.32€

Date, lieu et signature

**TIP SEPA**

ÉLOGIE-SIEMP  
 CDP  
 87074 LIMOGES CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Élogie Siemp à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions Élogie Siemp. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué."

000022652686

111179004130 25401192010000300427201908914151

14532



## Comment lire ce document

- Dans cette colonne : tout ce que vous devez à ÉLOGIE-SIEMP.

- Dans cette colonne : tous les paiements et opérations en votre faveur.

Historique des mouvements sur votre compte depuis votre dernier avis.

Solde antérieur : rappel de ce qui apparaissait dans la rubrique "A PAYER A RECEPTION" ou "A VALOIR" le cas échéant.

### Détail de l'avis d'échéance de ce mois.

En crédit sur votre compte locataire

## CE QUE VOUS DEVEZ POUR CE MOIS À ÉLOGIE-SIEMP

POUR ÊTRE RASSURÉ,  
**ASSUREZ-VOUS !**

Pensez à renouveler votre contrat d'assurance multirisque habitation.

(Votre bail locatif peut en effet être résilié - loi du 06/07/1989)

Pour tout renseignement complémentaire, un seul numéro : **ÉLOGIE-SIEMP CONTACT au 01 40 47 55 55. Conservez ce document.**

**Votre situation change, merci de bien vouloir nous faire parvenir toute pièce justificative :**

- **Modification de votre situation familiale**  
(Mariage, PACS, jugement de divorce, ...)

→ **Modification de la composition de votre ménage**  
(Naissance, adoption, concubinage, décès...)

3

## Comment régler votre loyer

**Vous n'avez pas encore opté pour le prélèvement sepa, vous pouvez régler avec le TIP SEPA.**

1

**SI VOS RÉFÉRENCES BANCAIRES FIGURENT AU RECTO** : datez, signez et transmettez le **volet 1** du TIP au moyen de l'enveloppe jointe **que vous devrez affranchir**. Si vos références sont inexactes, joignez un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) à votre envoi.

**SI AUCUNE RÉFÉRENCE NE FIGURE AU RECTO :** datez, signez et transmettez le volet 1 du TIP + un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) **sous pli affranchi**.

**Si vous souhaitez régler en espèces\* ; présentez le TIP au guichet du bureau de poste sans y porter de mention et sans détacher les volets.**

\* Le décret n° 2015-741 du 24 juin 2015, interdit tout paiement en espèces d'une dette supérieure à 1000,00 €.

2